

CORONAVIRUS COVID-19



Fiche conseil : Contact avec une personne infectée

MESURES GÉNÉRALES

- > Placer le bénéficiaire contaminé dans une pièce bien ventilée où il sera seul.
- > Les membres du foyer doivent rester dans une autre pièce ou, si cela n'est pas possible, maintenir une distance d'un mètre au moins avec la personne malade (dormir dans un lit différent par exemple).
- > Limiter les déplacements du bénéficiaire malade et réduire au minimum les espaces partagés.
- > Veiller à ce que les espaces communs (cuisine et salle de bains, par exemple) soient bien ventilés (garder les fenêtres ouvertes, par exemple).

PORT DE MASQUE

- > L'aidant doit porter un masque chirurgical soigneusement ajusté sur le visage lorsqu'il se trouve dans la même pièce que le malade.
- > Les masques ne doivent être ni touchés ni manipulés une fois en place.
- > Si le masque est mouillé ou sali par des sécrétions, il doit être changé immédiatement. Jeter le masque après usage et se laver les mains après l'avoir retiré.
- > La personne contaminée doit aussi porter un masque chirurgical. Si ce n'est pas possible, se couvrir la bouche et le nez avec son coude lorsqu'elle tousse ou éternue, et se laver ensuite les mains.
- > Jeter les matériels utilisés pour se couvrir la bouche ou le nez ou les laver de manière appropriée après usage (laver par exemple les mouchoirs en tissu en utilisant du savon ou de la lessive ordinaire et de l'eau).

Vidéo Youtube



HYGIÈNE DES MAINS

- > Pratiquer les gestes d'hygiène des mains : lavage pendant 30 secondes après tout contact avec des personnes malades ou leur environnement immédiat ainsi qu'avant et après la préparation de la nourriture, avant de manger, après être allé aux toilettes, et chaque fois que les mains semblent sales. Utiliser des essuie-tout en papier jetables pour se sécher les mains. Si cela n'est pas possible, utiliser des serviettes de toilettes propres et sèches réservées à cet usage et les remplacer dès qu'elles sont humides.
- > Si les mains ne sont visiblement pas souillées, une solution hydroalcoolique peut être utilisée (tenir compte des questions de sécurité : risques d'ingestion accidentelle et d'incendie, par exemple).

GANTS

-> Utilisez des gants jetables non stériles pour les soins des affections respiratoires et lors de la manipulation des selles, de l'urine et des déchets.

-> Appliquez les règles d'hygiène des mains avant et après avoir retiré les gants.

-> Les gants, mouchoirs, masques et autres déchets provenant des personnes malades ou des personnes prenant soin d'elles doivent être placés dans des contenants munis d'un sac en plastique dans la chambre de la personne malade avant d'être fermés et jetés avec les autres déchets du foyer.

Vidéo Youtube



NETTOYAGE SURFACES

-> Ne pas partager les objets contaminés de l'environnement immédiat de la personne malade (les brosses à dents, les cigarettes, les ustensiles de cuisine, les serviettes, le linge de toilette ou de lit, par exemple). Les ustensiles de cuisine et la vaisselle doivent être lavés au lave-vaisselle ou avec du liquide vaisselle et de l'eau après usage et peuvent être réutilisés.

-> Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces touchées telles que les tables de chevet, les cadres de lit et les autres meubles de la chambre, quotidiennement avec un désinfectant ménager ordinaire contenant une solution chlorée diluée à 1% (javel).

-> Nettoyer et désinfecter les surfaces des salles de bains et des toilettes au moins une fois par jour avec un désinfectant ménager ordinaire contenant une solution chlorée diluée à 1%.



ENTRETIEN DU LINGE

-> Ne pas secouer le linge sale et éviter tout contact direct de la peau et des vêtements avec le linge contaminé.

-> Placer le linge contaminé dans un sac.

-> Laver les vêtements, les draps et les serviettes de toilette, etc. des personnes malades à la machine à 60-90°C pendant 30 mn avec de la lessive ordinaire (ou en programme long à 40° pour le linge fragile) et les sécher soigneusement.

-> Utiliser des gants jetables et des vêtements de protection (des tabliers en plastique par exemple) lors du nettoyage des surfaces et de la manipulation des vêtements ou du linge souillés par des liquides corporels.

-> Si un membre du foyer montre les premiers symptômes d'une infection respiratoire aiguë, notamment fièvre, toux, mal de gorge et difficultés respiratoires, suivre les recommandations de santé publique en vigueur.

-> Les agents de santé dispensant des soins à domicile doivent mener une évaluation des risques pour choisir l'équipement de protection individuelle (EPI) adapté.

PRISE EN CHARGE DES CONTACTS

-> Tous les membres du foyer doivent être considérés comme étant des contacts et leur état de santé doit être suivi comme indiqué ci-dessous.

-> Les personnes (y compris les aides à domicile) qui ont pu être exposées à des personnes chez qui l'infection Covid19 est suspectée, de surveiller leur état de santé pendant 14 jours à partir du dernier jour de contact éventuel et d'obtenir immédiatement un avis médical s'ils présentent des symptômes quels qu'ils soient, notamment fièvre (prise de température matin et soir au minimum), symptômes respiratoires tels que toux ou difficultés respiratoires, ou diarrhée.

**EN CAS DE SYMPTÔMES, CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT.
EN CAS DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES, CONTACTEZ LE 15.**



EFFECTUEZ UN DIAGNOSTIC EN LIGNE



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous avez besoin de plus de conseils, n'hésitez pas à vous rendre sur votre espace adhérent ou sur notre site.

-> www.istfecamp.fr

-> www.istfecamp.fr/espace-adherents

Source

(1) Soins à domicile pour les patients présumés infectés par le nouveau coronavirus (nCoV) présentant des symptômes bénins et prise en charge des contacts Lignes directrices provisoires du 20 janvier 2020 en vigueur au 25 mars 2020 - OMS